



Centre de gestion de la FPT de l'Ain  
Service Santé, Sécurité au travail

## Prévention des risques liés au CoVid - 19

### Santé psychologique des agents en télétravail ou en confinement depuis le 17 mars 2020

Il ne s'agit pas là d'aborder les aménagements techniques sur les postes de travail d'autant plus que certains agents sont actuellement en Autorisation Spéciale d'Absence et sont isolés à leur domicile avec un ou plusieurs enfants.

Pour ce qui est du télétravail, pour bon nombre d'employeurs il a été mis en place dans la précipitation et avec un manque de matériel adapté.

Pour les tâches administratives et de bureautique, il s'agira de faire au mieux pour adopter les postures conseillées ([Voir note d'information à ce sujet](#)).

Il revient à l'employeur de s'assurer de la bonne organisation du télétravail et de la manière dont il est « vécu » par les agents (contact régulier afin de garder un lien avec l'ensemble des agents, s'assurer des conditions de travail de chacun...).

Ces prises de contact régulières permettent à un agent de rester connecté à son environnement professionnel.

De cette situation nouvelle et qui perdure depuis bientôt un mois peu naître un sentiment de malaise grandissant, un sentiment d'être débordé. Un troisième repas à préparer puisqu'il n'y a pas de cantine, un télétravail que l'agent aimerait réaliser tout en gérant les enfants. Les agents doivent également assumer un changement de posture. Il ne s'agit plus de faire les devoirs mais de faire la classe sans posséder tous les outils pédagogiques. Tous les parents n'y arrivent pas et cela alimente un sentiment d'impuissance qui peut détruire psychologiquement.

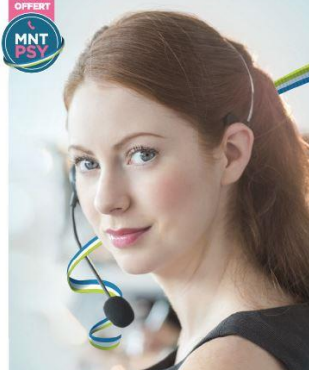
Si la situation devient insupportable il conviendra de consulter le médecin traitant.

## Orientations possibles pour une écoute :

Pour toutes les collectivités et tous les agents :

> NE RESTEZ PLUS SEUL  
FACE AUX DIFFICULTÉS

DES PROFESSIONNELLS  
VOUS ACCOMPAGNENT !



**09 78 97 02 02**

(prix d'un appel local)

Un numéro de téléphone dédié

Du lundi au vendredi de 8h à 20h  
et le samedi de 9h à 17h

Pour les habitants, il existe le numéro vert du gouvernement, initialement créé pour renseigner la population à propos du covid-19 il propose un service de soutien psychologique. Il est disponible 24h/24 et 7j/7



COVID-19 - **Cogito'Z** se mobilise pour vous !

**HOTLINE PSYCHOLOGIQUE GRATUITE**

Pour tous : **0805 822 810**

Voir [le site Cogito'Z](#)